

Procédure d'admission Technicien-ne diplômé-e ES Technique du bois – Construction en bois

- Le cours préparatoire vous permet d'entamer la formation dans des conditions optimales et de faire un état des lieux de vos connaissances personnelles. Nos enseignants vous accompagnent sur trois demi-journées. La participation réussie au cours préparatoire donne droit à l'admission à la formation sans examen.
- Les personnes sans maturité professionnelle peuvent également passer directement un examen d'admission, qui sert aussi à évaluer leur niveau actuel.
- Si vous avez une maturité professionnelle, vous êtes dispensé-e d'examen d'admission. Si vous avez une maturité professionnelle ou un diplôme de spécialiste de fabrication VSSM/FRECEM, vous n'avez pas besoin de passer l'examen d'admission.

Cours préparatoires



Le cours inclut des enseignements en présentiel, de brefs exercices à traiter en groupe et des travaux personnels. Le test de qualification à passer au terme du cours vous autorise à accéder sans examen au cursus de Technicien-ne diplômé-e ES en Technique du bois - Construction en bois.

Prochains cours en 2025.	Contact : Willemin Stéphane +41 79 509 68 20 ➤ stephane.willemin@bfh.ch École supérieure du Bois Bienne : +41 32 344 02 80 ➤ infobois.ahb@bfh.ch
---------------------------------	--

Examen d'admission

Si vous ne souhaitez pas suivre de cours préparatoire et que vous ne disposez pas d'une maturité professionnelle, vous pouvez passer un examen d'admission. L'examen d'admission sert à faire le point. Pendant une journée, l'examen d'admission porte sur les mathématiques, les matériaux, la communication et les connaissances professionnelles.

Prochaines dates :

Vendredi, 28 juin 2024	➤ Inscription pour l'examen d'admission	
Samedi, 10 août 2024	➤ Inscription pour l'examen d'admission	

Les examens d'admission peuvent également être passés en dehors des dates officielles. Veuillez prendre contact avec nous à cet effet.